

Maître Wolfgang Eickhoff  
Rechtsanwalt Dr. Wolfgang Eickhoff  
Fachanwalt für Bank- und Kapitalmarktrecht

27.4.2020

***Ihr Spezialist für Bankrecht, Wirtschaftsrecht, Zivil- Erb -und Arbeitsrecht***

10717 Berlin, Sächsische Strasse 22;

[ra\\_dr\\_eickhoff@web.de](mailto:ra_dr_eickhoff@web.de)

Tel. 030 21234164

Web : [www.anwalt-bankrecht-berlin.de](http://www.anwalt-bankrecht-berlin.de)

Clients français et belges

Vos litiges en Allemagne Quelques conseils

*Dans le cadre d'un séjour en Allemagne, d'un travail comme expatrié, résident, ou encore dans le cadre d'une activité commerciale ou d'investissement, il est probable qu'un jour vous aurez besoin de conseils juridiques.*

*Dans ce cas, il vaut mieux s'adresser sans délai à un avocat allemand.*

*Et pour cause : Le système juridique est différent du cadre français ou belge. A commencer par des malentendus suite à un accord oral, au téléphone par exemple. Souvent, il en résulte un contrat valable. Ceci est dû au fait que la justice allemande admet en grande partie des témoignages qui prouvent l'existence d'un accord. L'importance de « pièces » comme en France existe mais elle est moindre. Un témoin est une preuve équivalente.*

*Une autre différence importante : contrairement à la France, il n'y a que très peu de procédures « en référé » en Allemagne. Les audiences sont fixées plus rapidement.*

*Il existe aussi des règles différentes concernant les frais: selon les cas, il faut parfois payer l'intégralité des frais, ou alors des frais basés sur le prorata du succès de la partie adverse au procès (non seulement un montant fixé dans le cadre de l'article 700 CPC). Ceci peut comprendre des frais extra-judiciaires. Tous les honoraires de justice et des avocats se basent sur des grilles d'honoraires publiées par le Ministère de la Justice. Il est important de savoir qu'il y a la possibilité de les modifier à votre avantage.*

*Des différences existent aussi dans d'autres parties des règles juridiques comme par exemple aux Prud'hommes qui sont favorables à la cause des employés, comme en France. En Allemagne cependant, un inspecteur du travail aura moins de poids dans une procédure individuelle.*

*Après un accident de la route, les dommages et intérêts pour des blessures subies ne sont pas fixés comme en France par un expert. Ceci reste une négociation entre avocat et assureur. Si on ne se met pas d'accord, une procédure juridique suivra, avec les coûts d'un procès ordinaire.*

*Quel que soit le problème, fiez-vous à un avocat qui parle votre langue et qui a travaillé en France également. Je comprends votre culture juridique et je pourrai vous expliquer ce qui vous attend pour mieux défendre vos intérêts.*

*Maître Eickhoff*

*Admis à tous les tribunaux allemands – à part la Cour Fédérale (Bundesgerichtshof) qui est réservée à des avocats spécialisés)*